



## Deuxième réunion du Conseil exécutif du PROE 2 – 4 septembre 2020

### Point 11.1.2 de l'ordre du jour : Cadre océanien pour un développement résilient et le Partenariat pour la résilience dans le Pacifique

#### Objet du document

1. Présenter aux Membres les progrès réalisés par le Secrétariat dans la mise en œuvre du Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique (CDRP) et du Partenariat pour la résilience dans le Pacifique (PRP).

#### Contexte

2. Le communiqué des dirigeants du Forum des îles du Pacifique de 2017 a avalisé la structure de la gouvernance du PRP et ses modalités sur une période d'« essai de deux ans » jusqu'en 2020, date à laquelle les modalités de gouvernance seront examinées pour évaluer leur efficacité et leur efficience.

#### Progrès

3. Depuis la 29<sup>e</sup> Conférence, le Secrétariat a :
  - Recruté un coordinateur PROE CDRP/PRP, membre actif et partenaire de l'unité de soutien du groupe de travail du PRP.
  - Représenté le CORP dans le groupe de travail du PRP avec le CPS en tant que « suppléant ». 2020 verra la fin de la relève pour le PROE et le CPS au sein du groupe de travail.
  - Dirigé le sous-comité de la communication et de l'engagement (CESC) et obtenu le financement des activités du CESC pour le projet PACRES de l'UE. Le CESC a produit du matériel de communication et de sensibilisation concernant le CDRP/PRP, notamment :
    - la stratégie de communication du PRP ;
    - les lignes directrices en matière de communication du PRP ;
    - le plan d'action en matière de communication du PRP ;
    - la mise à jour du site internet et la page Facebook du PRP ;
    - la mise en œuvre de la série BEATS du PRP ;
    - l'élaboration du concept de « Collectif de communication pour la résilience dans le Pacifique », en vue d'améliorer la représentation du CDRP.
  - En outre, en tant que membre de l'unité de soutien du PRP, le Secrétariat a apporté son soutien afin de :
    - réviser la concordance du CDRP avec l'Accord de Paris et réévaluer l'efficacité des modalités de gouvernance du PRP dans la mise en œuvre du Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique (CDRP) ;

- lancer un processus d'affiliation visant à élargir les effectifs officiels du PRP (comptant aujourd'hui plus de 100 agences et États membres du Forum) ;
- concevoir les normes de résilience dans le Pacifique pour guider et renforcer la résilience à tous les niveaux ;
- soutenir les six groupes de travail au sein du PRP (financement de la prévention des catastrophes, mobilité humaine, gestion des informations et des connaissances, gouvernance des risques et cadres législatifs, localisation et sous-comité des communications et de l'engagement).

## Recommandations

4. Le Conseil exécutif est invité lors de la réunion à :
  1. **prendre acte** des progrès réalisés par le Secrétariat dans le soutien à la mise en œuvre du CDRP ;
  2. **prendre acte** que la relève du Secrétariat en tant que représentant du CORP au sein du groupe de travail du PRP prendra fin cette année ; et
  3. **prendre acte** que le Secrétariat restera membre de l'unité de soutien du PRP.

---

28 July, 2020